

importations de denrées alimentaires de base telles que le blé, le sucre, les fèves soya et les clous de girofle. Les entreprises canadiennes qui désirent vendre leurs produits en Indonésie doivent désigner, à titre de représentant, un distributeur ou importateur indonésien autorisé par le gouvernement. Les compagnies étrangères peuvent toutefois ouvrir un bureau de représentation local dans le but d'assister la firme indonésienne directement responsable de l'importation, de la vente, de la distribution et du service de leurs produits, mais elles ne peuvent pas commercer de façon indépendante. Par ailleurs, la firme indonésienne peut demander la permission d'embaucher un citoyen étranger en qualité de conseiller technique.

Bien que quelques organisations aient des agents à Singapour et dans d'autres centres à l'extérieur de l'Indonésie, il est difficile d'assurer la bonne conduite des affaires sans la présence d'un représentant sur place. Le moyen le plus efficace d'accroître le volume des ventes a toujours été d'avoir un agent dynamique et actif en Indonésie. En vertu des lois indonésiennes, seuls les agents indonésiens sont autorisés à vendre aux différents ministères et à la société pétrolière d'État PERTAMINA. De même, les soumissions en réponse aux appels d'offres du gouvernement doivent être présentées par l'entremise d'un agent local. Ajoutons à cela que les principales îles de l'Indonésie constituent autant de zones de commercialisation, chaque région possédant ses particularités ethniques et socio-culturelles, et le stade de développement économique variant de l'une à l'autre. En raison de l'insuffisance des moyens de transport et des réseaux de distribution, il serait sage de s'assurer une représentation dans plusieurs centres si l'on entend couvrir l'ensemble du territoire. Or, la plupart des compagnies canadiennes ne font affaire qu'avec des agents ou importateurs situés à Jakarta.

Après s'être assuré une bonne représentation sur le plan géographique, il importe, si l'on veut réussir sur le marché indonésien, de s'assurer les services d'un agent qui connaît bien l'industrie, le produit ou le projet, ainsi que les pratiques commerciales qui s'appliquent au secteur visé. Les gens d'affaires canadiens doivent souvent s'en remettre à leur agent pour organiser des rencontres avec certains agents du gouvernement et représentants de l'entreprise ou pour soumettre aux autorités responsables les documents nécessaires.